

—Il ne serait pas convenable que toi, une jeune fille... Et Marion, après avoir passé la nuit à veiller, ne serait plus bonne à rien demain... Que ce voyageur vive ou meure, peu nous importe !

—Mon père, pouvez-vous parler ainsi ? C'est un cas d'humanité.

—Humanité ou non, j'entends que toi et Marion vous restiez dans vos chambres... Il n'en mourra point, ajouta-t-il en clignant des yeux, que seulement il soit hors d'état de se lever demain et de se trouver à la vente, c'est tout ce que je demande. Après l'adjudication, il pourra danser une bourrée, s'il le veut... Les affaires sont les affaires.

De pareils sentiments révoltaient bien un peu Claudine ; mais Pichard passait dans sa famille pour un être inoffensif dont les boutades n'avaient aucune portée, et elle ne répliqua pas.

Juliette avait écouté, sans y prendre part, la conversation précédente.

—Cher père, dit-elle à son tour, toute rose et les yeux baissés sur son assiette, vous allez recevoir bientôt la visite du maire, M. Chamusset.

Pichard eut encore un soubresaut.

—Pourquoi donc ? dit-il avec inquiétude ; je lui dois une forte somme, et s'il exigeait le remboursement, je ne serais pas en mesure...

—Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; son fils, M. Anatole, s'est pris de passion pour moi, et j'ai quelques raisons de penser que le maire ne tardera pas à venir vous demander ma main.

—M. Anatole ! un cadet qui n'est pas bon à grand'chose ! Ensuite ne disait-on pas que c'était à Claudine qu'il en voulait ?

—On s'était trompé, mon père, répliqua Claudine ; il n'a jamais songé sérieusement à moi.

Ces mots semblaient prononcés avec une indicible souffrance. Cependant Juliette remercia sa sœur par un sourire.

—Vous l'entendez, mon père, dit-elle avec gaieté ; réellement le pauvre garçon a la tête perdue et va tourmenter ses parents, dont il est adoré, pour qu'on vous fasse la demande avant vingt-quatre heures.

Le bonhomme se démenait sur son siège.

—Morbieu ! grommelait-il, je ne suis pas décidé du tout... Ce petit monsieur, quoique riche, est un assez triste sire ; et puis...

—Mon père, reprit la stoïque Claudine, Juliette l'aime et se croit sûre d'être aimée de lui.

—Qu'ils s'aiment ou non, je ne m'en soucie guère. Si l'on s'occupait de toutes les lubies des enfants... Tenez, poursuivit l'aubergiste avec impatience, qu'on me laisse en paix ; je rentre éreinté, et l'on me rompt la cervelle... Nous verrons demain.

Les deux jeunes filles, habituées pourtant à cette brusquerie, s'empressèrent de regagner leur chambre. Chemin faisant, l'aînée disait à Juliette :

—Eh bien ! ma chère, es-tu contente de moi ? Ai-je bien réparé mon malheureux emportement ?

—Je te remercie, Claudine, tu m'as soutenue auprès de notre père, qui n'a pas l'air favorablement disposé pour ce mariage ; mais Anatole ne croit pas un re's possible... Si tu savais combien il m'aime ! Il est si bon, si attentionné !... Je serai heureuse !

—Puisse-t-il mériter ces éloges, Juliette ! Seulement, je t'en supplie encore une fois, épargne-moi le détail de vos félicités présentes et futures.

Claudine quitta précipitamment sa sœur pour aller, malgré la défense de Pichard, aider Marion à soigner le voyageur malade. Juliette entra seule dans leur chambre commune.

Pauvre Claudine ! murmurait-elle ; quoi qu'elle en dise, elle est jalouse... Mais est-ce ma faute si Anatole me trouve plus jolie ?

La coquette se mira devant une vieille glace qui décorait

la cheminée, arrangea ses beaux cheveux blonds et se mit à chançonner.

Pendant ce temps le bonhomme Pichard, assis devant la table encore servie, se livrait à des réflexions qui ne témoignaient pas précisément d'une extrême tendresse pour ses filles.

—Au diable ces pécores ! disait-il ; elles sont gentilles, pimpantes, et les beaux fils du pays courent après elles... Je ne veux pourtant pas les marier, car je devrais leur rendre le bien de leur mère. D'après le testament de feu ma femme... une coquine qui aurait dû tout me laisser le domaine du Bois-Garet appartient à l'aînée, celui des Bordes à la cadette ; quand je les marierai l'une ou l'autre, il me faudra restituer... Mais si je n'ai plus Bois-Garret et les Bordes, que me restera-t-il à moi ? Trente ou quarante méchants morceaux de terre écrasés d'hypothèques... On me tirera à quatre chevaux avant que je me décide à cela !

Et il frappa de son pied ferré le carrelage en briques.

—C'est que, poursuivit-il après une pause, il ne sera peut-être pas facile de se débarrasser du père Chamusset... Il sait que mes filles ont du bien, et il m'en demandera une pour son nigaud de fils. Comment répondre non ? Un finaud, le père Chamusset ! Et dire que c'est demain... Peste soit des enfants ! ces deux sottes causeront ma ruine ! Si je pouvais donc les cacher, les envoyer quelque part, trouver au moins un prétexte pour gagner du temps !... Demain... demain... que faire ?

Comme il demeurait plongé dans ses réflexions, Fanchette se glissa dans la salle et se dirigea vers le buffet.

—Que veux-tu ? demanda Pichard avec colère.

—Eh ! notre maître, je viens prendre le pot à l'eau où j'ai préparé de la limonade pour Mlle Juliette... Vous savez qu'elle en boit tous les soirs... Il fait si chaud !

—C'est bon ! va-t'en !

—Mais, notre maître, je n'ai qu'à prendre le pot que voilà.

—Tu raisones ? Décampe, te d's-je. Tu reviendras quand je serai parti.

La petite servante se sauva en riant, car, nous le répétons, les colères du bonhomme, bien qu'on ne songeât pas à leur résister, n'effrayaient personne.

Quand Fanchette vint chercher la limonade, Pichard était remonté à sa chambre.

V

LA VENTE.

La propriété du Barral, qui allait être vendue à la mairie de Pierrefitte, était située à une demi-lieue environ du bourg. Elle consistait en une ancienne maison d'habitation appelée "château" dans le voisinage, et en plusieurs fermes d'un excellent rapport.

Habitation et domaine avaient appartenu, pendant plusieurs générations, à la famille Duplessis, une des plus riches et des plus estimées du département ; mais, depuis plusieurs années, la décadence de cette famille, du moins quant à la fortune, avait été rapide. Au commencement de cette période, Ferdinand Duplessis-Barral, le dernier propriétaire, avait quitté la maison natale pour aller exercer au loin des fonctions publiques. Marié à une jeune et charmante femme qui avait pris goût aux plaisirs du monde, obligé par sa charge à une certaine "représentation" (il était préfet), ses dépenses avaient presque toujours excédé ses revenus et ses appointements. Aussi chaque année avait-il été obligé d'emprunter sur son bien patrimonial ; insensiblement, la dette était devenue considérable, si bien que le préfet Duplessis-Barral étant mort presque subitement, quelques mois avant le jour où commence cette histoire, ses créanciers avaient fait saisir la propriété, et on assurait que, se vendit-elle beaucoup au-delà de sa valeur, il ne devait absolument rien rester à la veuve et aux enfants de l'ancien propriétaire.

Quelques instants avant l'heure fixée, un grand nombre de personnes stationnait devant la mairie, où devait avoir lieu